

SOUAL En quatre ans, la mairie a engagé 171 procédures de reprise.

109 tombes abandonnées

Les deux cimetières de Soual permettent, à l'heure d'aujourd'hui, d'avoir une visibilité jusqu'à 5 ans en sachant que 8 concessions par an sont vendues et qu'il en reste donc une trentaine. « Nous avons acheté le terrain qui jouxte le nouveau cimetière, route de Puylaurens, et repris les concessions des sépultures abandonnées sur l'ancien cimetière. Ce qui nous donnera une visibilité sur les 40 années à venir », annonce Serge Vettoretto, élu en charge du dossier.

Quatre ans ont été nécessaires pour engager 171 procédures de reprise de sépultures. L'adjoint détaille : « Des PV ont été envoyés aux familles connues et des panonceaux ont été installés sur les tombes délaissées pour une durée de 3 ans, demandant aux familles, venant se recueillir, de se manifester auprès de la mairie. Seulement 20 réponses retournées... »

Les agents de la commune ont effectué des vérifications com-



Serge Vettoretto, adjoint en charge du dossier, avec l'agent Alain Besombes. JDI (CB)

plémentaires, surtout après la Toussaint. Une initiative consciencieuse puisqu'il est observé que des éléments ont bougé sur 62 tombes, réduisant le nombre de sépultures abandonnées à 109. Il est donc prévu 44 reprises de concession pour l'année 2018. Le reste s'effectuera les années suivantes.

Seulement 20 réponses de la part des familles

Une démarche estimée à envi-

ron 20.000 euros d'après Serge Vettoretto, qui explique que cette procédure va prendre du temps car la relève des corps est effectuée par tombe et que chaque corps doit être identifié et entreposé dans un ossuaire. Ce qui a soulevé le problème d'absence d'ossuaire sur Soual. La reprise de concession offrira une solution. Un ancien caveau, laissé à l'abandon, lui aussi, sera réhabilité pour devenir un ossuaire.

Enfin, dans un souci d'offrir un cimetière propre, pour le respect de ceux qui y reposent et les proches qui viennent s'y recueillir, la municipalité a affecté Alain Besombes, agent technique chargé de l'entretien, tout spécialement dans l'entretien des cimetières, depuis janvier de cette année. Il intervient ainsi tous les deux mois. Les cimetières vont avoir la chance d'avoir une seconde vie.

C.B